

Église des Pays de l'Ain

1er Janvier 2023 • N° 01



Une lumière brille dans le ciel : le Prince de la Paix est né !

Un enfant nous est né, un sauveur nous est donné ! Pour les chrétiens, la fête de Noël (du latin natalis, « naissance », « nativité ») célèbre la naissance de Jésus, Fils de Dieu, le Sauveur attendu, annoncé par les prophètes.

« Dans le contexte de fragilités actuelles (écologiques, économiques, politiques) que nous connaissons voici que naît Jésus le fils de Dieu. N'ayez pas peur de Dieu. N'ayez pas peur d'ouvrir votre porte au Seigneur, il est celui qui vient nous rejoindre dans nos fragilités. Dieu se fait tout petit, fragile. Jésus connaît la nativité au milieu des bêtes, la situation d'exilé de réfugié, de migrant. Dieu vient vous rejoindre et vous consoler dans les fragilités.

Regardez comment lorsqu'on accueille Jésus il nous rassemble.

Dans la crèche sont rassemblés : Marie, Joseph, les bergers avec leurs moutons, les mages.

Jésus est accueilli, il rassemble, il unit ceux qui sont dispersés, ceux qui sont différents.

Faites cette expérience : laissez-vous approcher par le Seigneur et vous verrez comment cela fera grandir la fraternité.

Regardez comment le Seigneur nous invite nous-même à donner ce que nous avons à donner.

Apportons ce que nous sommes. Regardons comment cet enfant nous amène à donner le meilleur de nous-même.

Bon et joyeux Noël à tous ! »

Mgr Pascal Roland, évêque
du diocèse de Belley-Ars
Extrait de la vidéo de Noël 2022

Agenda de notre évêque

• Mardi 3 janvier

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

Rencontre du nouveau président de l'association Les Amis de Van

• Mercredi 4 janvier

Rencontre de l'économe et du vicaire général

• Jeudi 5 janvier

Conseil diocésain des Affaires économiques de l'Association diocésaine

Messe et vœux au personnel et bénévoles de l'évêché

Conseil d'administration de l'Association diocésaine

• Samedi 7 janvier

Visites des lieux et réflexion sur l'immobilier du doyenné de Bourg

• Lundi 9 janvier

Visite pastorale de l'Institution Saint Pierre (lycée et collège) de Bourgen-Bresse

Bureau du Conseil presbytéral

• Mardi 10 janvier

Suite de la visite pastorale de l'Institution Saint Pierre (écoles Notre-Dame et Saint Louis)

• Mercredi 11 janvier

Présence au sanctuaire d'Ars

• Jeudi 12 janvier

Formation à l'accompagnement spirituel des jeunes à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes

Assemblée plénière de la CEF en visio conférence

• Vendredi 13 janvier

Rencontre du responsable du catéchuménat

• Samedi 14 janvier

Fraternité Magnificat

• Lundi 16 janvier

Rencontre de l'économe et du vicaire général

Point communication

• Mardi 17 janvier

Journée de formation pour les prêtres avec Dom Didier Le Gal

• Mercredi 18 janvier

Conseil pour la liturgie et la pastorale sacramentelle à Paris

• Jeudi 19 janvier

Assemblée des doyens

• Vendredi 20 janvier

Fraternité missionnaire diocésaine
Conseil diocésain du diaconat permanent

- **Dimanche 22 janvier**

Confirmations pour le doyenné
Plaine de l'Ain à Lagnieu

- **Lundi 23 janvier**

Session des nouveaux exorcistes en
visio conférence

- **Mardi 24 et mercredi 25 janvier**

Rencontre des évêques de la Pro-
vince au Châtellard

- **Mercredi 25 janvier**

Rencontre avec le séminaire Saint
Irénee

- **Jeudi 26 janvier**

Assemblée générale de l'UCLy

- **Vendredi 27 janvier**

Conseil diocésain de la Vie consa-
crée

- **Samedi 28 janvier**

Préparation à l'Appel décisif

- **Lundi 30 janvier**

Rencontre de l'économiste et du vicaire
général
Déjeuner avec le CAI

- **Mardi 31 janvier**

Rencontre des prêtres du doyenné
de Bourg

Retrouvez la vidéo de Mgr Roland pour Noël
sur la page youtube du diocèse



Nominations 2023 - 1ère série

Prêtres

M. l'abbé Richard NGWELI NGAMBO, membre de la Société des Prêtres de Saint Jacques, est nommé avec l'accord de ses supérieurs chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans, du 1er décembre 2022 au 31 août 2023. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.

M. l'abbé Nicolas SAUTEREAU, curés des groupements paroissiaux de Reyrieux et de Misérieux, est déchargé de sa mission de notaire de la commission chargée des procédures relatives aux reliques insignes de saint Jean-Marie Vianney. Il conserve ses autres fonctions.

Laïcs

Mme Véronique LEFEBVRE, notaire adjointe de la chancellerie, est nommée en outre notaire de la commission chargée des procédures relatives aux reliques insignes de saint Jean-Marie Vianney.

Frère Robert NABI, Frère de la Sainte Famille au service du sanctuaire d'Ars, est nommé avec l'accord de ses supérieurs et du curé recteur du sanctuaire adjoint

du gardien de la relique du cœur du saint curé d'Ars, pour une durée de trois ans, à dater du 1er janvier 2023.

Madame Marie POUIVE est nommée responsable de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Trévoux, pour une durée de trois ans, à dater du 7 décembre 2022. Elle exerce sa mission en lien avec le délégué diocésain pour la pastorale de la santé, le curé du groupement paroissial de Trévoux et les curés des patients du Centre Hospitalier.

Frères de la Sainte Famille

La communauté des Frères de la Sainte Famille de Belley nous fait part de l'arrivée dans le diocèse, le 1er dimanche de l'Avent, 27 novembre 2022, de quatre religieux Burkinabés :

Frère Étienne OUEDRAOGO, à la Maison Gabriel Taborin (Belley), pour une année de spiritualité.

Frère Alain KOMBASSERE, à Dagneux avec le Frère Timothée BAKI, pour la pastorale scolaire du collège Saint Louis.

Frère Robert NABI et Frère Joël SANDWIDI, au presbytère d'Ars-sur-Formans avec le **Frère Basile RAMDE** (supérieur de la

Communiqués

communauté, en mission à Ars depuis 14ans) au service de la sacristie et de l'accueil des pèlerins. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne mission.

Celebret 2023

Les « celebret » 2023 des membres du presbyterium exerçant une charge pastorale dans le diocèse seront distribués dans les semaines à venir à l'occasion des rencontres presbytérales (janvier et février). Les prêtres qui souhaitent le recevoir par courrier postal sont priés de se faire connaître auprès du chancelier. Le « celebret » est le document officiel attestant que le porteur est prêtre et qu'il jouit des facultés ordinaires de célébrer les sacrements et de prêcher. Il est renouvelé chaque année afin qu'il puisse être présenté lorsque cela est nécessaire dans les déplacements en dehors du diocèse.

Collecte des registres 2022

Les curés sont invités à profiter également des prochaines rencontres presbytérales pour remettre à la chancellerie les registres de l'année écoulée :

- 17 janvier (journée du presbyterium à Bourg),

- 19 janvier (réunion des doyens à Bourg),
- 12-17 février (retraite sacerdotale à Ars).

Honoraires des prédicateurs et conférenciers

(à dater du 1er janvier 2023)
(mise à jour de l'annuaire 2023, p. 212)

Les informations suivantes concernent les intervenants prêtres, diacres ou religieux : ils ne concernent pas les intervenants laïcs, sauf si ceux-ci le souhaitent. Les montants sont donnés à titre indicatif et minimum.

Selon la Circulaire verte n° 5-2022 (15 novembre 2022) adressée aux économistes diocésains par le Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques de la Conférence des Évêques de France, le montant indicatif des honoraires pour rémunérer les prédicateurs, experts et conférenciers est augmenté de 2,5 % à dater du 1er janvier 2023. S'il y a lieu il faut en outre ajouter le remboursement éventuel des frais de déplacement (billet de train ou 0,35 €/km) et les offrandes de Messe (18 € par Messe), en distinguant bien les trois éléments.

Offre d'emploi

- 1 – Intervention d'une heure : 54 €
- 2 – Conférence, exposé, expert intervenant pour une réunion d'une soirée : 98 €.
- 3 – Une journée de récollection (2 interventions) : 118 €.

- 4 – Un week-end : 186 €.
- 5 – Retraite ou session de plusieurs jours : 118 € par jour.

Pour déterminer le montant de l'honoraire, il convient de tenir compte également du caractère plus ou moins spécialisé de l'intervention et du temps nécessaire à sa préparation. Pour le montant des frais de déplacements, voir ce qui est dit dans l'annuaire diocésain 2023, p. 212, observation 1.

Pour le règlement des honoraires, des offrandes de Messe et du remboursement des frais de déplacement, il convient, en vue de la déclaration des revenus pour le calcul de l'impôt, d'établir une note distinguant bien ces trois éléments : en effet seuls les honoraires reçus seront à déclarer.

L'Association diocésaine de Belley-Ars est une association culturelle, placée sous la présidence de l'Évêque. Elle a pour objet de subvenir aux frais et à l'entretien du culte.

Le Sanctuaire d'Ars appartient à l'Église Catholique Romaine, et plus précisément au diocèse de Belley-Ars, Province ecclésiastique de Lyon. Depuis la mort de Jean-Marie Vianney, qui fut curé d'Ars jusqu'en 1859, le Sanctuaire a pour mission d'accueillir les pèlerins, de faire connaître le Saint Curé - patron de tous les curés de l'univers -, et d'en préserver la mémoire en ce lieu.


Le Sanctuaire d'Ars recrute un(e) :

COMPTABLE A MI-TEMPS

Contenu du poste :

Sous la responsabilité de l'économiste diocésain, vous l'assistez dans les missions suivantes :

- Gestion comptable jusqu'au bilan :
- Rassemble et vérifie les données comptables
- Enregistre les opérations comptables quotidiennes

- 
- Prépare la clôture des comptes annuels avant vérification de l'expert-comptable.
 - Elabore les outils de gestion : suivi des tableaux de bord.

Qualités requises :

- Maîtriser les techniques de comptabilité
- Maîtriser les outils bureautiques
- Faire preuve de discrétion

- Faire preuve de rigueur et d'organisation
- Faire preuve de rapidité dans l'exécution des tâches
- Capacité à animer des bénévoles

Contrat :

- CDI à temps partiel (17.50 heures hebdomadaire)
- Possibilité de compléter par un autre mi-temps avec la Société JM Vianney à Ars selon le même profil de poste
- Lieu de travail : Service administratif du Sanctuaire au 40, allée Abbé Nodet - ARS SUR FORMANS
- Date de prise de fonction : Janvier 2023

Adresser votre CV + Lettre de motivation à :

Madame NADINE LAURENT

31 rue du docteur Nodet – CS 60154 - 01000 Bourg en Bresse

Par courriel : nadine.laurent@belley-ars.fr





JUBILÉ 2022 : LA PIÉTÉ POPULAIRE À SAINT VULBAS

Chemin de Croix, pèlerinage, reliques de saints, eau bénite, ... sont des formes de piété populaire, des témoignages de Foi. Ces expressions, gestes, attitudes de religiosité populaire expriment une relation personnelle avec Dieu. Le défi de la piété populaire est l'objet de la rencontre jubilaire de ce dimanche 11 décembre à Saint Vulbas. Bien évidemment, la piété populaire ne s'exprime ni en un jour, ni en un lieu mais bien de façon continue dans la vie des personnes et de nos communautés.

En 2001, la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a rédigé un Directoire sur la Piété populaire et la liturgie définissant ainsi principes et orientations. En 288 articles, on peut tout savoir sur le sujet. Dans son message en préambule, Saint Jean Paul II écrit « la religiosité populaire, qui s'exprime dans des formes diversifiées et diffuses, quand elle est sincère, a comme source la foi et doit être, par conséquent favorisée ». Nous soulignons les termes « diversifiée », « diffuse » et « sincère ». Nul besoin d'intellectualiser ces expressions de foi : Saint Jean Paul II nous dit que ce qui compte c'est la sincérité ! Qui peut en juger ?

Qu'est-ce qui unit ces formes diversifiées et diffuses, permettez-moi de penser que chacun de par son histoire, sa sensibilité se choisit les formes qui vont éclairer son chemin de foi, par lequel il avance en confiance dans son chemin d'humanité vers Dieu, à moins que cela ne soit avec Dieu....

Ce 11 décembre 2022, partageons les formes de piété :

- Présence aux Saints et leurs reliques avec une attention particulières à St Vulbas ainsi que d'autres visages de notre diocèse. Jean-Pierre Gerfaud, nous fait revivre cette figure.

- L'accueil et la réception d'une crèche en terre cuite vernissée. Ce travail nous projette d'emblée à l'épiphanie, réalisé par des sculpteurs de Bourg en Bresse sous la houlette de Catherine MESMEUR et du Père Pierre DARMEDRU. Ce dernier présente cette réalisation. Nous recevons la bénédiction de Dieu pour cette œuvre et ses auteurs. ceux-ci ont eu à cœur de dire par le travail de leurs mains leur foi en Jésus, ce Dieu qui a fait le choix de se faire homme pour être pleinement à notre mesure et nous emporter dans sa divinité. Enfin, contemplons cette création qui a nécessité des mois de prières, de réflexions, de générosités multiples.

- En ce 3ème dimanche de l'Avent dit de « Gaudete », notre chant communautaire évoque la nativité, venue prochaine de Jésus ; mais aussi la fête de l'Immaculée conception de la Vierge célébrée 3 jours avant.

- Et enfin parce que en fait toutes ces formes de religiosité sont des « lumières » que chacun d'entre nous nous donnons, nous sommes invités à vivre l'effusion de la lumière de Bethleem avec les Scouts et Guides de France d'Ambérieu-en-Bugey.

Etienne POISSON,
Directeur diocésain
des pèlerinages et voyages pastoraux



LA CRÈCHE DIOCÉSAINNE

NAISSANCES

Cette Crèche, réalisée pour les 200 ans de la création du nouveau Diocèse de Belley, est l'œuvre d'un groupe d'amis qui se retrouvent depuis une quinzaine d'années.

Ils ont mis en commun un même désir de créativité artistique et une même recherche de beauté.

Les talents et les compétences des uns et des autres se complètent et s'enrichissent.

Vous qui admirez cette Crèche, connaissez-vous vos propres talents ?

Nous en avons tous !

Souvent, nous les ignorons, nous n'avons pas eu l'occasion de les découvrir.

Que cette année de Jubilé vous aide et vous encourage à aller à la recherche des dons qui vous habitent. Il s'agit de naître pleinement à vous-même.

C'est aussi une source de bonheur pour vous et pour les autres.

Cette fête de Noël nous invite à une autre naissance.

L'enfant sur lequel veillent Marie, Joseph, le berger, les mages, le mou-ton, le chameau, l'âne et le bœuf, est le Ressuscité de Pâques !

Il est le Vivant !

« Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu...

Dieu nous a donné la Vie éternelle et cette vie est en son Fils » 1Jn 5, 1 et 11

Accueillir l'amitié que le Christ Ressuscité nous propose à tout instant peut transformer totalement une vie.

Là aussi, il s'agit de naître à nous-mêmes : Il est déjà présent à notre cœur avant que nous le reconnais-sions.

Cette seconde naissance est une source de bonheur encore bien plus grande que la première !

Nous recevons la joie, l'amour et la miséricorde infinis, la paix, qui sont l'Être même de Dieu, et nous sommes associés à son œuvre.

Que l'Esprit Saint nous aide chacun à découvrir ce fabuleux trésor !

Père Pierre Darmedru

LUMIÈRE DE BETHLÉEM

Une démarche portée en France par les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEUdF) et les Scouts et Guides de France (SGDF).

La Lumière de la Paix de Bethléem est un événement scout chrétien qui se déroule chaque année pendant la période de l'Avent. Allumée dans la grotte de la nativité à Bethléem, la lumière est rapportée en Autriche, puis transmise partout en Europe. Elle constitue un symbole de paix, que l'on peut diffuser, recevoir ou encore envoyer à un proche.

Il nous semble essentiel, cette année encore, de partager la Lumière de la Paix de Bethléem avec tous ceux qui en ont besoin et avec qui nous voulons célébrer la période du temps de l'Avent et de Noël, dans le respect des consignes sanitaires du moment permettant de garantir la sécurité de chacun.

Chacun peut participer à la transmission de la Lumière de la Paix de Bethléem, qu'il/elle soit scout ou non. Ce partage se vit à partir du dimanche 11 décembre 2022 et dure tout le temps de l'Avent et de Noël, et jusqu'au 2 février 2023, fête de la présentation de Jésus au temple.

La Lumière de la Paix de Bethléem est une opportunité d'agir pour un monde plus fraternel. C'est un symbole d'espoir à l'échelle locale et mondiale. Elle nous redit simplement la présence du Christ dans nos vies et l'importance de rappeler cette présence à tous ceux qui en ont besoin.

La Lumière de la Paix se diffusera partout en France !





JANVIER : DES FÈVES DU JUBILÉ

Des fèves pour fêter les 200 ans du diocèse de Belley-Ars

Le diocèse de Belley-Ars, l'Eglise dans les Pays de l'Ain, fête ses 200 ans ! Pour fêter cet évènement, nous avons demandé à l'entreprise Panessiel de nous créer 10 fèves représentant des églises remarquables du diocèse et réparties sur tout le territoire. Elles seront disponibles pour l'épiphanie 2023. Ces fèves sont des fèves à plat, émaillées, de fabrication française, dans un atelier qui apprend aux personnes loin de l'emploi à trouver leur place dans la société par le travail et la confiance en eux ! Cet atelier «Panessiel» est installé en Isère.

En début d'année, le temps de l'Epiphanie est un moment convivial en famille, entre amis où l'on partage traditionnellement la galette des rois.

Cet événement, et cette création de fèves des 200 ans du diocèse de Belley-Ars, s'inscrit dans les traditions d'ordre populaire. En effet, cette coutume de la galette des rois ou de tirer les rois est ancienne puisqu'elle trouve ses prémices dans l'Antiquité : à l'époque romaine, pour célébrer les Saturnales, autour le solstice d'hiver, on faisait une fête durant laquelle on désignait une roi

d'un jour à l'aide d'une fève cachée dans un gâteau partager entre tous, maîtres et esclaves. Ce moment symbolisait le retour de la lumière, la reprise de la vie, le renouveau de la nature...

A partir du XIVe siècle, l'église catholique a voulu célébrer l'arrivée des Rois mages à la crèche le 6 janvier. La galette est alors associée à l'Epiphanie et devenue le symbole des présents offerts à l'enfant-roi. Cette tradition est restée inchangée jusqu'à nous, si ce n'est l'évolution de la fève-haricot sec vers la fève en porcelaine. Même si durant la Révolution, où certains entendaient abolir l'Epiphanie au profit du jour des sans-culottes, les gourmands ont résisté... et l'Epiphanie aussi !

La fève à travers le temps :

Autrefois, la fève était une légumineuse présente dans toutes les maisons, tout le monde en avait chez soi et elle symbolisait la fécondité par son germe prêt à reprendre vie.

Du simple légume sec au louis d'or, la fève a pris plusieurs formes et c'est en Allemagne (Saxe) qu'on a fabriqué les premières fèves en porcelaine à la fin du XIXe siècle. Les premiers sujets étaient bien sûr des représentations de l'enfant Jésus, mais aussi des porte-bonheur

POUR FÊTER LES 200 ANS DU DIOCÈSE

comme le fer à cheval, le trèfle à quatre feuilles, ... Les premières produites en France, à Limoges ont vu le jour après la première Guerre mondiale. Au fil du temps, des fèves en plastique, puis en pâte de verre, en métal doré et surtout en céramique.

Le comité du jubilé pour les 200 ans du diocèse de Belley souhaitait proposer des fèves à l'effigie d'un certain nombre d'églises du diocèse, 10 pour 10 doyennés, mais avec une représentativité des époques également, pas seulement du XIXe mais du style roman au XXe siècle, afin de témoigner de la diversité des lieux consacrés sur notre territoire.

Motifs dessinés par Annick Doméracki (CDAS de Belley-Ars) pour souligner les traits caractéristiques des églises sélectionnées dans une forme moderne et toute en sobriété à la fois. De la taille d'une pièce de 2 Euros.

Ces fèves sont conçues de manière traditionnelle par un atelier français Panessiel, basé dans l'Isère, fabrication française. Panessiel fait travailler des personnes dans le cadre de la réinsertion sociale et l'emploi aidé.

Les fèves sont à retrouver dans 4 boulangeries du département :

- Eglise de Cuet
- Eglise de Brou- Bourg en Bresse
- Cathédrale de Belley
- Basilique d'Ars
- Abbaye des Dombes
- Abbatiale de Nantua
- ND de la Route Blanche
- Eglise de St-Maurice de Beynost
- Eglise de Hautecourt

- Festival des Pains, 83, rte des Echets Mas Rillier 01700 MIRIBEL
- Chaupinette, 8, rue Jean Moulin 01000 Bourg-en-Bresse
- Chaupinette, 482 Grde Rue, 01340 Attignat
- Chaupinette, 436 rue centrale, 01370 St-Etienne-du-Bois.



**SAMEDI
11
FÉVRIER**
MARCHE POUR
LES VOCATIONS

2023

DE SAINT
BERNARD
À ARS-SUR-
FORMANS



DE 8H30
À 19H30

8H30

ACCUEIL
ÉGLISE DE
ST BERNARD

9H00

BÉNÉDICTION
DES PÈLERINS

9H30

DÉPART DE
LA MARCHE
DE ST
BERNARD

12H30

REPAS TIRÉ
DU SAC
À TRÉVOUX

14H00

DÉPART
MARCHE
DE TRÉVOUX
COLLÈGE LA
SIDOINE

15H30

ADORATION
BASILIQUE
D'ARS
NON
MARCHEURS

18H00

MESSE POUR
LES
VOCATIONS
BASILIQUE
D'ARS

19H30

RETOUR EN
BUS
À TRÉVOUX
ET ST
BERNARD

UNE MARCHÉ ANIMÉE,
TEMPS DE REFLÉXION,
CHAPELET,
ADORATION


CONTACT :
PASTORALE DES JEUNES
DU DIOCÈSE DE BELLEY-ARS
PAJE.AIN@GMAIL.COM
04 74 32 86 57



Souscription JMJ jusqu'au 30/06/23

Souscription : offrez une participation JMJ 2023 à un jeune...

Initiées par le Pape Jean-Paul II, les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) sont une **occasion exceptionnelle** pour les étudiants ou jeunes pros, de **rencontrer le Christ**, de **découvrir l'Eglise**, de **vivre leur foi** et de **prier** avec le Pape François et d'autres jeunes de 18 à 30 ans de tous pays.

Merci d'avance de votre don de soutien !



Volet à découper et à envoyer à :

Association Diocésaine de Belley-Ars - Service dons
31 rue du Docteur Nodet – CS 60154
01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Mme M. Nom _____ Prénom _____

Adresse complète _____

Code Postal _____ Ville _____ Paroisse _____

Mail : _____

Oui, je participe à la souscription ouverte par l'association diocésaine de Belley-Ars pour aider au financement des JMJ 2023 (prix par participant : 770€ dont 570€ demandés aux jeunes) par un don de : _____ par chèque ou espèces

*Je libelle mon chèque à l'ordre de : Association diocésaine de Belley-Ars en joignant ce bulletin de souscription.

* Je souhaite recevoir un reçu fiscal : OUI ou NON

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder à des fins commerciales toute information vous concernant.

Un reçu fiscal peut vous être délivré au titre de l'impôt sur le revenu pour déduction.

Vous pouvez déduire de vos impôts 75% de votre don jusqu'au 31/12/2022* (puis 66% en 2023).

(*Exemple : don de 100 € - réduction d'impôt de 75€ - charge réelle de 25€)

Pèlerinage diocésain 2023 à Lourdes

Les préinscriptions pour les pèlerinages 2023 sont ouverts .

Le 115^{ème} pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du lundi 24 au dimanche 30 juillet 2023. Pré-inscription à retourner avant mardi 28 février 2023.



LOURDES 2022 115^{ème} Pèlerinage diocésain 24 juillet au 30 juillet 2023

(Programme prévisionnel, sous réserve d'ajustements)

« Allez dire aux prêtres ... »

« ... que l'on bâtit une chapelle ... et que l'on y vienne en procession. »
(Lourdes 2022-2023-2024)

Lundi 24 juillet

« Hôtel » : Voyage & messe à Notre Dame du marais de Montluel départ 6h00
« Aïdés » & Hospitalité : départ vers 19h00

J 1 - Mardi 25 juillet 2023

« Hôtel » : Prière des Laudes – Mater dolorosa
Messe d'ouverture - Chapelle St Joseph
Photo du pèlerinage
« Aïdés » & Hospitalité : Passage à la grotte
« Hôtel » : Présentation du thème d'année

J 2 - Mercredi 26 juillet 2023

Messe internationale - Basilique St Pie X
« Aïdés » & Hospitalité : Geste de l'eau aux Piscines
« Hôtel » : Geste de l'eau ou Pas de Bernadette (optionnel)

J 3 - Jeudi 27 juillet 2023

Messe concélébrée à la Grotte
Procession eucharistique

J 4 - Vendredi 28 juillet 2023

« Aïdés » & Hospitalité : Temps libre en ville, chemin de croix et conférence
« Hôtel » : Excursion pour les pèlerins « Hotel »
Procession Mariale

J 5 - Samedi 29 juillet 2023

Onction des malades & Messe – Basilique du Rosaire
Célébration Envoi - Chapelle St Joseph
Chapelet à la Grotte

Dépôt du Cierge du Pèlerinage aux Chapelles des Lumières

Dimanche 30 juillet 2023

Arrivée vers 7h30 –Messe – petit déjeuner

LOURDES 2023 – Pré-inscription A retourner avant le 28 février 2023

Prix

Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration du pèlerinage.

Réduction pour les personnes venant en véhicule personnel.

| TARIF | Prix indicatif |
|--|--|
| Pèlerin « Aïdé » | 540 € 00 |
| Pèlerin « hotel » selon nombre d'étoiles & proximité des Sanctuaires | De 440€ à 640€ en chambre double (Supplément individuel de 70€ à 140€ selon l'hôtel) |
| Pèlerin moins de 18 ans (chambre double) | Déduire 100€ selon l'hôtel choisi par l'adulte accompagnateur |
| Hospitalier | Voir avec l'Hospitalité diocésaine |
| Prêtre accompagnateur : 300€ Le complément est assuré par les dons des pèlerins | |

Transport – Hébergement - Restauration

Transport en bus Car Grand Tourisme
Hébergement & restauration selon l'hôtel choisi ci-dessus

Solde à verser en une ou plusieurs fois

Pour le 1er juillet 2023 Espèces, Virements, ANCV acceptés

Documents à adresser

- Bulletin pré-inscription complété
- Chèque à l'ordre de : PÈLERINAGE BELLEY - ARS
Un voyage organisé par SDP - VP Belley – Ars
31 rue Dr Nodet, 01000 BOURG EN BRESSE
N° Atout France : IM001110001



Accord & Signature

Je soussigné (nom, prénom)

Nom (d'usage)

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone/...../.....

Courriel@.....

Date de naissance

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre.

OUI NON

Je demande mon inscription en versant 100 € 00.

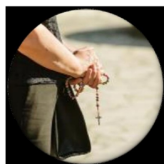
Le

Fait à

Signature (bon pour accord)



Pèlerinage à Medjugorje en Bosnie-Herzégovine



PÈLERINAGE À MEDJUGORJE DIOCÈSES DE BLOIS & BELLEY - ARS AVEC MARIE, REINE DE LA PAIX



Du dimanche 15 au vendredi 20 octobre 2023

2d1f60622e3a9811894bb3273c6d79a1096e9d601091b0554dc48f97b4934a

SDP de Belley - Ars N° d'agrément : IM001110001

SIRET 314 925 819 0018

Medjugorje 2023

Diocèses de Belley-Ars et Blois
Du 15 au 20 octobre juillet 2023

Avec Marie, Reine de la Paix

J1 - dimanche 15 octobre 2023

Rassemblement à Bourg en Bresse ou Lyon (selon TGV)
Départ d'Orly (16h05) à Split avec Transavia.
Transfert en bus à Medjugorje.

J2 - Lundi 16 octobre 2023

Découvrir Medjugorje, sa paroisse, son sanctuaire, la colline des apparitions.
Vivre le « programme » de la Paroisse en fin d'après-midi. (Rosaire, messe internationale...)

J3 - Mardi 17 octobre 2023

Escalader la colline du Krizevac en vivant le chapelet
Messe avec les pèlerins francophones
Rencontre d'une communauté locale
Vivre le « programme » de la Paroisse.

J4 - Mercredi 18 octobre 2023

Découvrir le monastère franciscain Sioiki Brijeg et Mostar, dernière ville européenne et première ville turque de Bosnie
Vivre le « programme » de la Paroisse.

J5 - Jeudi 19 octobre 2023

Conférence avec un frère franciscain pour comprendre le contexte historique, politique et religieux des apparitions de la Gospa
Vivre le « programme » de la Paroisse et la messe internationale.

J5 - Vendredi 20 octobre 2023

Retour en France pour une arrivée à Orly prévue vers 16h00

Le programme comprend de la marche et les sites ne sont pas équipés pour des personnes à mobilité réduite

Pré-inscription

A retourner avant le 28 février 2023

Prix

Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration du pèlerinage.
Présence durant tout le séjour en Bosnie d'un guide local soucieux de faire connaître sa passion pour cette terre

| TARIF | Prix indicatif |
|--|----------------|
| 21 Pèlerins | 810 € 00 |
| 26 pèlerins | 780 € 00 |
| 31 pèlerins | 770 € 00 |
| 36 participants | 760 € 00 |
| Supplément chambre individuelle : 100 € 00 | |

Transport - Hébergement - Restauration

Transport TGV et Transavia et bus en Bosnie
Hébergement et restauration à l'Hotel St Benedict ou similaire.

Assurances incluses

Annulation et Rapatriement

Annulation du voyage

En dessous de 20 pèlerins le voyage est annulé par le Service diocésain des Pèlerinages

Solde à verser en une ou plusieurs fois pour le 30 aout 2023 Espèces, Virements, ANCV acceptés



2d1f60622e3a9811894bb3273c6d79a1096e9d601091b0554dc48f97b4934a

SDP de Belley - Ars N° d'agrément : IM001110001

SIRET 314 925 819 0018

Accord & Signature

Je soussigné (nom, prénom)

Nom (d'usage)

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone/...../...../...../.....

Courriel@.....

Date de naissance

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre.

OUI NON

Je demande ma pré-inscription en versant 100 € 00.

Le

Fait à

Signature (bon pour accord)



Documents à adresser

- Bulletin pré-inscription complété
- Chèque à l'ordre de : PÈLERINAGE BELLEY - ARS
Un voyage organisé sur SDP - V.P. BELLEY - ARS
31 rue Dr. Nodet, 01000 BOURG EN BRESSE
N° Atout France : IM001110001

Agenda diocésain



JEUDI 2 FÉVRIER : JOURNÉE JUBILAIRE SUR LA VIE CONSACRÉE

- 09h30 : accueil Maison Jean-Marie Vianney à Bourg
- 10h00 : temps de louange
- 10h15 : conférence du P. Antoine Desarbre : importance de la vie consacrée dans la vie de l'Église hier et aujourd'hui
- 10h50 : film « Le chemin du ciel » (26')
- 11h45 : messe de la Présentation du Seigneur à la chapelle St Joseph
- 13h00 : Repas
- 14h15 : Marguerite d'Oingt (J-P Gerfaut ou Nathalie Nabert)
- 15h05 : Mgr Devie et Gabriel Taborin : un accompagnement. (Fr. Lino)
- 16h00 : présentation de différentes formes de vie consacrée puis dialogue, échange
- 17h00 : Vêpres



catholique-belley-ars.fr/jubilé



Sommaire

| | |
|------------------------------|-------|
| Edito | p. 1 |
| Agenda de notre évêque | p. 2 |
| Nominations | p. 4 |
| Communiqués | p. 5 |
| Recrutement | p. 6 |
| Jubilé 2022: | |
| -Piété populaire à St Vulbas | p. 8 |
| -Fèves du Jubilé | p. 12 |
| Pastorale des Jeunes : | |
| -Marche pour les vocations | p. 14 |
| -Souscription JMJ | p. 15 |
| Pèlerinages 2023 | p. 16 |
| Agenda diocésain | p. 18 |

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de publication : 1er janvier 2023
Directeur de la publication : P. F. Pelletier
Rédaction et mise en page : SDPC
Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars,
Etienne Poisson,
Couverture : Crèche diocésaine
Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication
31, Rue du Dr Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

[Retrouvez le programme complet du Jubilé sur le site du diocèse : catholique-belley-ars.fr](#)